PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 20 décembre 2023, à 18 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère
		Dorine L. Marcoux, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Est également présente :
Karine Lachance, directrice générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 18 : 45 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2023-12-287 **DEMANDE D'AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT INSTITUTIONNELLE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a assumé en novembre et décembre 2023 des dépenses ponctuelles beaucoup plus élevées qu'à l'habitude ;

CONSIDÉRANT QUE des sommes importantes seront reçues par la Municipalité en mars 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la marge de crédit sera remboursée dès lesdites sommes reçues par la Municipalité ;

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à présenter une demande d'augmentation de la marge de crédit institutionnel de la Municipalité (# 0200025-MC4) de 250 000 $ à 300 000 $;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer les formulaires et/ou documents en lien avec ladite demande d'augmentation de la marge de crédit.

2023-12-288 **RÉPARATION DES ABORDS DU PONT – TERRAIN MATRICULE # 0765-29-6251**

CONSIDÉRANT QUE le terrain portant le numéro de matricule 0765-29-6251 est la propriété de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les abords du pont se trouvant sur le terrain portant le numéro de matricule 0765-29-6251 nécessitent des réparations ;

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal mandate le directeur des travaux publiques pour effectuer les travaux de réparation des abords du pont se trouvant sur le terrain de la Municipalité portant le numéro de matricule 0765-29-6251.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

2023-12-289 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par Dorine L. Marcoux à 18 : 55 heures.

_____
Roberto Blondin, maire

_____
Karine Lachance, directrice générale
et greffière-trésorière

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »